

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES TROIS VALLEES

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

DU MERCREDI 25 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le vingt cinq mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la Mairie de Marcellaz en Faucigny, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 20 février 2015
Nombre de délégués en exercice	: 19
Nombre de délégués présents	: 17
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 0
Nombre de délégués votants	: 17

Présents : Mesdames/Messieurs Fabienne SCHERRER, Jacqueline ROCH, Gilles SAUTHIER, Marielle DURET, Jacqueline JACQUET, Laurent DETRAZ, Luc NICOLAS, Rolland PINGET, Bernard CHATEL, Léon GAVILLET, Chantal BEL, Marie-Laure DOMINGUES, Catherine BOSC, Isabelle LEGRIS, Carole BUCZ, Pascal POCHAT-BARON, Bruno FOREL

Absents excusés : Daniel REVUZ, Laurette CHENEVAL

Madame Fabienne SCHERRER est nommée secrétaire de séance.

Informations générales

B. Forel informe le comité du départ de L. Petry, chargée de mission SCOT, depuis le 31 décembre 2014. Un recrutement est en cours en vue de son remplacement. Les candidats avaient jusqu'au 23 mars pour faire parvenir leur CV.

Des entretiens sont prévus dans les jours à venir avec les candidats dont les profils correspondent au poste, après un premier recrutement infructueux (19 candidatures reçues et 6 candidats présélectionnés).

Un balayage du diagnostic du SCOT a été fait par F. Scherrer et S. Say, DGS de la CC4R, avec EPODE afin de corriger les imperfections du document produit.

Les premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ont été vues entre le bureau syndical et EPODE. D'autres réunions auront lieu dans les prochains mois à ce sujet.

Débat d'Orientations Budgétaires

B. Forel présente les éléments du débat d'orientation budgétaire. Le syndicat mixte a terminé 2014 avec un total de dépenses de fonctionnement de 68 999.57 €, 93 772.24 € de recettes de fonctionnement, 74 394.41 € de dépenses d'investissement et 138 120.35 € de recettes d'investissement.

Compte-tenu de ces très bons résultats, il est envisagé une forte baisse des contributions des intercommunalités au titre du budget 2015. Les contributions seront réajustées ensuite sur le budget

2016 en fonction des besoins. Les montants présentés en séance devront être réajustés lors du vote du budget.

Il convient de noter que malgré cette baisse des participations, il est prévu une dépense d'investissement liée à l'élaboration du SCOT d'environ 175 000 € au titre de l'année 2015.

La subvention obtenue en 2014 de 10 000 € au titre des recettes d'investissement, ne sera pas reconduite une nouvelle fois en 2015.

Le comité syndical ayant débattu de ces orientations, la séance est levée à 19h30.